

## Note RMG sur des risques sanitaires après les inondations

29/07/2021

Cher professionnel de santé,

Ces dernières semaines, de grandes parties de la Belgique ont été ravagées par des tempêtes et des inondations. Nous tenons à vous remercier pour tous vos efforts et à présenter nos condoléances à tous ceux qui ont été personnellement touchés. Dans ces circonstances exceptionnelles, il existe également des besoins sanitaires spécifiques. Évidemment, la situation sera très différente selon la région dans laquelle vous travaillez. Vous vous êtes sans doute déjà rendu compte de différents points d'intérêt, mais nous souhaitons néanmoins énumérer quelques points généraux et des sources d'information à titre de rappel.

Des informations générales pour les patients sur la prévention et le nettoyage sont disponibles [ici](#).

1. Il existe un **risque accru de leptospirose**. La leptospirose est transmise par la boue ou l'eau contaminée par l'urine de rongeurs qui entre en contact avec les muqueuses ou par contact direct avec des rongeurs infectés. Il n'y a, en règle générale, pas de transmission interhumaine. Le tableau clinique est très variable mais il doit être envisagé en cas de fièvre inexplicquée (>38°C) associée à d'autres symptômes tels que maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées ou hémorragies. Le diagnostic est généralement établi sur la base de la sérologie et un traitement par antibiotiques est nécessaire. La maladie est à déclaration obligatoire. [Plus d'informations](#).
2. Il existe un **risque accru de légionellose** par inhalation d'aérosols contaminés surtout chez des personnes qui présentent des facteurs de risque comme tabagisme, alcoolisme, maladie respiratoire chronique, ... La *pneumonie à Legionella* ne peut être distinguée cliniquement d'une pneumonie ordinaire, il est donc important de réfléchir au diagnostic. Dans 60 % des cas, il existe également des symptômes neuropsychologiques tels que maux de tête, léthargie ou confusion. Le diagnostic repose sur une culture ou la détection de l'antigène dans les urines (attention, 25 €, non remboursé en ambulatoire). La légionellose est également à déclaration obligatoire. [Plus d'informations](#).
3. Il existe un **risque accru d'épidémies de maladies d'origine alimentaire et hydrique** telles que celles causées par les norovirus, *E. Coli*, *Salmonella* spp, *Campylobacter*, *Cryptosporidium*, etc. N'oubliez pas que les [infections d'origine alimentaire](#) (au moins 2 cas avec une histoire alimentaire similaire) et les [infections \*E. Coli\* producteur de Shigatoxines](#) sont à déclaration obligatoire. On parle de gastro-entérite collective lorsqu'il y a au moins 2 cas dans une communauté. Une famille n'est pas considérée comme une entité, mais une rue ou un quartier affecté peut être considéré comme une entité. En cas d'entérite groupée ou invasive (sang/mucus dans les selles), le

**RMG Risk Management Group**

diagnostic est généralement confirmé par une culture des selles. La pierre angulaire du traitement est la réhydratation.

- 4. N'oubliez pas la vaccination contre le tétanos.** Les activités de nettoyage sont associées à un risque accru de blessures et d'accidents. Des rappels de vaccination tous les 10 ans sont recommandés pour chaque adulte mais la couverture vaccinale baisse avec l'[âge](#).
- 5. Il y a un risque continu de COVID-19.** Nous sommes toujours dans une pandémie. Les préoccupations pratiques peuvent faire passer le COVID-19 au second plan pour de nombreux patients. Si nécessaire, rappelez à votre patient les règles de prévention comme les masques et la distance (dans la mesure du possible), aidez à [reporter un rendez-vous de vaccination](#). En Wallonie, appelez le numéro 0800 45019 pour informations sur les vaccinations dans les zones sinistrées. Pensez à effectuer un test en cas de [symptômes pouvant indiquer la présence de COVID-19](#). Si ce test est négatif, envisagez d'autres diagnostics différentiels, notamment les maladies énumérées ci-dessus.

Il peut y avoir de nombreux obstacles pratiques, financiers et émotionnels au bon suivi des maladies chroniques. Contacter **les patients vulnérables** de manière proactive et essayer de fournir des solutions (par exemple, télémédecine, ordonnances électroniques, visites à domicile) si nécessaire.

De nombreuses agences unissent leurs forces pour fournir une assistance pratique et médicale. Vous trouverez [ici](#) de nombreuses informations pratiques. Votre premier point de contact est votre cercle de garde ou la commune. **L'impact sur le bien-être mental** ne doit pas être sous-estimé, surtout chez les patients des zones les plus sinistrées, y compris chez les enfants. De nombreuses actions de soutien psychosociales ont été organisées sur le terrain dès la fin des intempéries (Sisu de la Croix-Rouge, intervenants locaux, relais santé, OST, etc.), via des maraudes notamment. N'hésitez pas à prendre contact avec ces intervenants si vous avez des questions ou des besoins à faire remonter. Les besoins des personnes impliquées et l'impact mental vont évoluer et une coordination des actions intervenant dans la phase post-aiguë est occupée à se mettre en place. Offrir une oreille attentive aux patients qui en ont besoin sera déjà une aide. Favorisez l'expression de leur ressenti, ici et maintenant, plutôt que ce qu'ils ont vécu (ne pas leur demander de raconter ce qu'ils ont vécu, ils le feront spontanément s'ils le veulent). Expliquez que les réactions telles que l'anxiété, les difficultés de concentration, les troubles du sommeil, l'hypervigilance, les manifestations somatiques sont normales – c'est l'événement qu'ils ont vécu qui ne l'est pas. Ne minimisez pas et ne faites pas de promesses du type "ça va s'arranger", mais offrez de l'aide et **redirigez les personnes concernées si nécessaire**. Le site [www.trouverdusoutien.be](http://www.trouverdusoutien.be) reprend tout l'offre de la santé mentale en Wallonie et offre des conseils. Le numéro gratuit 1771 est à disposition des personnes qui ont besoin d'un soutien psychologique.

Pour les parents, reconnaissez avec eux qu'il peut être difficile, alors qu'on est soi-même bouleversé, de discuter avec leurs enfants. Et qu'ils ont le droit de pouvoir verbaliser leurs propres émotions en tant que

**RMG Risk Management Group**

parents, en gardant un juste équilibre pour ne pas ajouter au « débordement » des enfants les émotions des adultes. Permettez et laissez les enfants s'exprimer, essayez d'être clair avec la réponse que vous voulez leur apporter, sans interpréter ce qu'ils croient penser. Sachez que les enfants, davantage que les adultes, peuvent changer d'humeur et d'attitude face à un environnement traumatique. En tant qu'intervenant – ou parents que vous pouvez rassurer à ce sujet, il ne faut pas s'en étonner (ex. jouer puis pleurer sans presque aucune transition).

Enfin, n'oubliez pas de surveiller vos propres limites et de prendre du repos à temps ou de demander de l'aide vous-même !